



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Néovacs ajuste son calendrier de publication de son rapport financier semestriel 2025

Suresnes, le 31 octobre 2025 – 18h CET - Néovacs (Euronext Growth Paris : ALNEV) annonce un ajustement de son calendrier de publication de son rapport financier semestriel, initialement prévue ce jour.

Les procédures engagées en vue d'un transfert des développements cliniques de la Société au sein d'Arnity Therapeutics, société en cours de constitution, et les discussions avec de potentiels investisseurs ayant abouti à la réception récente d'un projet de financement à hauteur de 44 M€ (non dilutif pour les actionnaires de Neovacs) qui seraient versés en intégralité à la signature du contrat¹, ont monopolisé les équipes restreintes de Néovacs.

En conséquence, les procédures de production et d'arrêté des comptes semestriels n'ont pu être réalisées dans les délais prévus. La Société met tout en œuvre pour publier ses résultats semestriels au plus vite et espère finaliser courant novembre.

Avertissement :

La société Néovacs a mis en place (i) un financement sous forme d'OCEANE-BSA avec la société HANOVER SQUARE INVESTMENTS 1, qui, après avoir reçu les actions issues de la conversion ou de l'exercice de ces instruments, n'a pas vocation à rester actionnaire de la société, et (ii) un financement en ORA qui ont toutes été transférées à une fiducie (ainsi qu'en OS souscrites par la fiducie), laquelle est à présent chargée de leur equitization.

Les actions, résultant de la conversion ou de l'exercice des titres susvisés, sont, en général, cédées dans le marché à très brefs délais, ce qui peut créer une forte pression baissière sur le cours de l'action. Au cas particulier de la fiducie, les actions sont cédées sur le marché selon les modalités fixées dans la convention de fiducie.

Les actionnaires peuvent subir une perte de leur capital investi en raison d'une diminution significative de la valeur de l'action de la société, ainsi qu'une forte dilution en raison du nombre de titres émis au profit de la société HANOVER SQUARE INVESTMENTS 1 et/ou de la fiducie.

Les investisseurs sont invités à être très vigilants avant de prendre la décision d'investir (ou de rester investis) dans les titres de la société admise à la négociation qui réalise de telles opérations de financement dilutives particulièrement lorsqu'elles sont réalisées de façon successive. La société rappelle que la présente opération de financement dilutif n'est pas la première qu'elle a mise en place.

¹ [Néovacs reçoit un projet d'investissement de 44 M€ de la part d'un investisseur européen pour soutenir les futurs développements cliniques de la société Arnity Therapeutics](#)

À PROPOS DE NÉOVACS

Néovacs est une société de biotechnologie française qui conduit une double activité de R&D et d'investissement. Ses produits propres sont des candidats immunomodulateurs dans l'asthme et les allergies, ainsi que des lipides ionisables, issus de ses nouvelles plateformes technologiques mRNA et Lipides. L'approche innovante utilise le système immunitaire du patient pour réguler la surproduction nocive de protéines (immunothérapie active) telles que les IL-4/IL-13/IgE. En parallèle, la Société met à profit son expertise interne pour investir dans des sociétés innovantes en Biotech et Medtech à forts potentiels. Pour plus d'informations : www.neovacs.fr

Jérôme FABREGUETTES-LEIB
Relations Investisseurs
neovacs@actus.fr
01 53 67 36 78

Anne-Charlotte DUDICOURT
Relations Presse financière
acdudicourt@actus.fr
06 24 03 26 52